

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 15 MAI 2001

SOMMAIRE

- ORDRE DU JOUR
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ETATS COMPTABLES AU 31 DECEMBRE 2000 :
 - BILAN
 - COMPTE DE RESULTAT
- LISTE DES RESOLUTIONS

ORDRE DU JOUR

- 1. LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31/12/2000**
- 2. LECTURE DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- 3. APPROBATION DES COMPTES ET REPARTITION DES RESULTATS**
- 4. REELECTION D'ADMINISTRATEURS**
- 5. FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 6. DELEGATION DE POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

X

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Claude BOURAYNE	Président	(*)
M. Vincent SERAIN	Administrateur	(*)
M. Dominique ROGER	Administrateur	(*)
M. Antoine KONAN KANGA	Administrateur	
M. Tiémoko KOFFI	Administrateur	

(*) Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG - M. Bernard N'DABIAN KROAH BILE

DIRECTION

Directeur Général

M. Vincent SERAIN

Directeur

M. Alain LOMBARDI

X

Curriculum Vitae des Administrateurs **dont le mandat est proposé à renouvellement**

M. Claude BOURAYNE

63 ans, ancien Directeur Afrique, Proche et Moyen-Orient du Groupe AIR LIQUIDE, actuellement Administrateur au CIAN (Conseil Français des Investisseurs en Afrique).

Président du Conseil d'Administration de la SIVOA depuis Juin 1993.

M. Vincent SERAIN

38 ans, diplômé de l'Institut Nationale Agricole et MBA

Dans le Groupe AIR LIQUIDE depuis 11 ans, occupe actuellement les fonctions de Directeur Afrique Francophone.

Administrateur Directeur Général de la SIVOA depuis Janvier 2000,

M. Dominique ROGER

56 ans, Diplômé d'INSA - Lyon.

Dans le Groupe AIR LIQUIDE depuis 30 ans, occupe actuellement les fonctions de Contrôleur de Gestion Europe / Méditerranée.

RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

X

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'Article 25 des Statuts, pour vous entretenir des résultats obtenus par notre Société durant l'Exercice social clos le 31 Décembre 2000, soumettre à votre approbation les Comptes de cet Exercice, vous donner lecture des Rapports de vos Commissaires aux Comptes et vous tenir informés de la situation de nos affaires.

*
* *

Sur la base des estimations disponibles, l'évolution de la situation économique et financière en Côte d'Ivoire en 1999 et celle de l'année 2000 restent caractérisées par la baisse continue et accentuée de la croissance économique, la réduction des investissements financés sur ressources extérieures et le poids élevé de la dette publique.

Le taux de croissance du PIB en volume est de -2,4 % en 2000 alors qu'il s'était établi à 1,5 % en 1999.

Dans ce contexte difficile, notre société enregistre un total de Recettes de 5.532 Millions de F. CFA en baisse de 17% par rapport à 1999.

Le chiffre d'affaires Gaz et Services représentant 72% de l'ensemble de nos activités s'élève à 3.496 Millions de F. CFA, en recul de 12% par rapport à 1999.

Le développement de nos actions commerciales à travers notre réseau de distributeurs et l'augmentation de nos ventes de gaz carbonique à l'exportation nous ont permis de compenser en partie la forte baisse d'activité de nos principaux clients industriels et travaux publics.

L'activité Soudage représentant 20% de l'ensemble de nos activités est en recul de 32%. Le chiffre d'affaires s'élève à 919 Millions de F. CFA.

Cette activité a été sérieusement affectée par l'absence de grands projets d'infrastructures et par la baisse des investissements industriels, la plupart de nos clients ayant suspendu leurs achats de biens d'équipement et reculé leurs dépenses d'entretien courant.

X

Le chiffre d'affaires de l'activité Médicale est de 345 Millions de F. CFA, en baisse de 44%.

Les marchés de l'Etat ont été en nette régression cette année. Nous avons cependant réalisé l'équipement du Service de Réanimation du CHU de Treichville, terminé un marché concernant le plan d'urgence intérieur du Ministère de la Santé et augmenté notre activité d'entretien et de réhabilitation des réseaux de canalisations dépendant du budget de fonctionnement des structures sanitaires publiques.

Les Charges d'Exploitation ont baissé de 15% dans les mêmes proportions que les Recettes. Elles s'élèvent à 4.576 Millions de F. CFA sur l'Exercice 2000 contre 5.387 Millions de F. CFA l'an dernier.

Dans un contexte défavorable de baisse des volumes, nous avons réussi à préserver de bons ratios de marges par l'amélioration de notre niveau de productivité et la diminution de nos Frais Généraux.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 955 Millions de F. CFA représentant 17% de nos Recettes.

Les investissements totaux ont atteint 123 Millions de F. CFA en net recul par rapport aux Exercices précédents.

Notre situation financière s'est améliorée tout au long de l'année. La baisse de nos stocks grâce à une gestion très rigoureuse de nos approvisionnements et une plus grande efficacité du recouvrement de nos créances nous ont permis de diminuer nos dettes d'exploitation et de retrouver un niveau de trésorerie satisfaisant.

Tout au long de cette année, l'Action SIVOA a suivi l'évolution à la baisse de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

X

Messieurs les Commissaires aux Comptes vous donneront tout à l'heure lecture de leurs Rapports sur les Comptes au 31 Décembre 2000.

Les Bénéfices avant Amortissements et Provisions ressortent à 1.195.436.498 F. CFA.

De ce montant, il convient de déduire 249.175.969 F. CFA d'Amortissements, 75.010.963 F. CFA de Provision pour Débiteurs Doubteux, 16.022.798 F. CFA de Provision pour Dépréciation des Stocks et 10.000.000 F. CFA de Provision pour Risques et 328.988.024 F. CFA de Provision pour Impôts à payer sur les bénéfices.

Le solde, soit 516.238.744 F. CFA, augmenté de 1.120.602.821 F. CFA correspondant au Report à Nouveau des Exercices antérieurs, fait ressortir un Montant Distribuible de 1.636.841.565 F. CFA.

Après prélèvement d'un Dividende Statutaire de 43.670.000 F. CFA, il vous est proposé de doter la Réserve Légale de 4.944.260 F. CFA et d'affecter au Report à Nouveau, la somme de 1.195.197.305 F. CFA. Le solde distribuible, soit 393.030.000 F. CFA serait affecté à raison de 100% aux Actions.

Si vous approuvez ces propositions, le Dividende Brut total distribué sera de 436.700.000 F. CFA, représentant 500 F. CFA par Action.

*
* *

Le mandat d'Administrateur de Messieurs Claude BOURAYNE, Vincent SERAIN et Dominique ROGER vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Ces Administrateurs étant rééligibles, nous vous proposons leur réélection pour un nouveau mandat de deux ans.

Par ailleurs, nous vous demandons de fixer, le montant de l'Indemnité de Fonction de votre Conseil d'Administration qui le répartira entre ses membres comme il l'entendra.

Nous vous soumettons, ensuite, une résolution relative à l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme.

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OXYGÈNE
ET D'ACÉTYLÈNE, S.A.
SIVOA**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Ivoirienne d'Oxygène et d'Acétylène (SIVOA), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

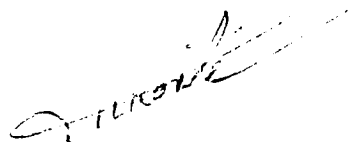
II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

ERNST & YOUNG - CCCA



Christian Marmignon
Associé

Le 28 mars 2001

RAPPORT SPECIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SIGECO
23, avenue Chardy
01 BP 1328
Abidjan 01

ERNST & YOUNG - CCCA
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OXYGÈNE
ET D'ACÉTYLÈNE, S.A.
SIVOA**

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle des conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2000.

- **Co-contractant** : MALIGAZ, S.A.
- Administrateurs concernés** : Messieurs Claude Bourayne, Alain de Laage de la Rocheterie, et Dominique Roger.
- Nature et objet** : Emprunt à MALIGAZ de FCFA 150 millions.
- Modalités et rémunération** : Ce prêt est accordé à votre Société au taux de 5 % l'an sur dix huit (18) mois. Son remboursement s'étendra sur trois (3) mois à compter du 18^{ème} mois, soit à partir du 28 février 2001. Les intérêts facturés à votre Société s'élèvent pour l'exercice 1999 à FCFA 7,5 millions.

2. En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2000 :

- **Co-contractants** : SEGOA (Sénégal), SOBUGAZ (Burkina Faso), MALIGAZ (Mali), TOGOGAZ (Togo), SOBEGI (Bénin), GABOA (Gabon), SCGI (République du Congo) et CAMOA (Cameroun).
- Administrateurs concernés** : Messieurs Claude Bourayne, Alain de Laage de la Rocheterie, et Dominique Roger.
- Nature et objet** : Conventions relatives aux contrats de prestations et d'interventions exécutés par la SIVOA.
- Modalités et rémunération** : Des visites annuelles d'une durée moyenne de 5 jours, à caractère technique, la facturation journalière hors taxes s'élevant respectivement à FCFA 450.000, FCFA 500.000 et FCFA 600.000.

Des visites annuelles d'une durée moyenne de 5 jours, à caractère comptable et administratif, la facturation journalière hors taxes s'élevant respectivement à FCFA 450.000, FCFA 500.000 et FCFA 600.000.

Intervention du directeur général, en fonction des besoins de la société, la facturation journalière hors taxes s'élevant à FCFA 600.000.

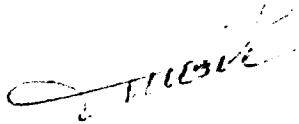
Prestations spécifiques, la facturation journalière hors taxes s'élevant à FCFA 600.000.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, les prestations facturées par votre Société se sont élevées à FCFA 567 millions globalement pour les sociétés SEGOA, SOBUGAZ, MALIGAZ, SCGI, GABOA, TOGOGAZ, SOBEGI et CAMOA, contre FCFA 389 millions au 31 décembre 1999.

- **Co-contractant** : Monsieur Alain de Laage de la Rocheterie.
- Nature et objet** : Convention de rémunération de Monsieur Alain de Laage de la Rocheterie en qualité de directeur général de votre Société.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

ERNST & YOUNG - CCCA



Christian Marmignon
Associé

Le 28 mars 2001

ETATS COMPTABLES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2000

F. CFA

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE PRECEDENT
Immobilisations Incorporelles	113 073 558	20 899 240	92 174 318	87 360 278
Immobilisations Corporelles	4 874 838 386	3 612 202 625	1 262 635 761	1 393 334 990
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	4 987 911 944	3 633 101 865	1 354 810 079	1 480 695 268
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	421 716 106	2 826 818	418 889 288	461 140 928
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	5 409 628 050	3 635 928 683	1 773 699 367	1 941 836 196
Marchandises	615 346 870	50 126 970	565 219 900	635 078 185
Matières Premières et Autres approvisionnements	975 477 143	27 387 602	948 089 541	1 236 009 369
Produits fabriqués	170 372 787		170 372 787	194 007 494
TOTAL DES VALEURS D'EXPLOITATION	1 761 196 800	77 514 572	1 683 682 228	2 065 095 048
Fournisseurs, Avances versées	48 404 581		48 404 581	58 694 614
Clients	2 142 088 695	300 788 747	1 841 299 948	2 149 903 797
Autres débiteurs	413 978 531	7 830 245	406 148 286	442 000 177
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	4 365 668 607	386 133 564	3 979 535 043	4 715 693 636
TRESORERIE ACTIF (III)	584 782 795		584 782 795	376 520 320

BILAN AU 31 DECEMBRE 2000**F. CFA**

PASSIF	EXERCICE AVANT	
	REPARTITION	PRECEDENT
Capital	873 400 000	873 400 000
Réserve légale	169 735 740	87 340 000
Autres Réserves non distribuables	275 903 262	275 903 262
Autres Réserves distribuables	551 226 198	551 226 198
Report à nouveau	1 120 602 821	990 421 153
Résultat de l'exercice	516 238 744	823 957 408
SITUATION NETTE (I)	3 507 106 765	3 602 248 021
DETTES FINANCIERES (II)	172 657 901	162 657 901
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	3 679 764 666	3 764 905 922
Dettes circulantes et Ressources assimilées H.A.O	17 053 549	109 692 669
Dépôts de garantie	1 120 847 199	1 081 716 519
Clients, avances reçues	146 174 493	99 006 959
Fournisseurs	469 103 068	868 853 114
Dettes fiscales	159 419 623	163 443 163
Dettes sociales	11 504 768	23 419 786
Sociétés Apparentées	666 476 903	629 122 149
Autres dettes	67 672 936	93 898 871
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	2 658 252 539	3 069 153 230
TRESORERIE PASSIF (IV)	0	200 000 000
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	6 338 017 205	7 034 059 152

X

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2000

F. CFA

	2 000	1 999
Ventes de Marchandises	1 647 671 098	2 305 095 986
Ventes de Produits Fabriqués	2 773 373 969	3 292 486 494
Services Vendus	403 815 136	442 616 722
SOUS TOTAL	4 824 860 203	6 040 199 202
Production Stockée (Déstockée)	(23 634 707)	35 647 466
Autres Produits d'Exploitation	730 585 991	624 956 394
TOTAL DES RECETTES	5 531 811 487	6 700 803 062
Achats Consommés	1 528 859 262	2 180 713 279
Transports et Déplacements	220 159 082	363 316 285
Services Extérieurs	919 314 524	960 616 211
Impôts et Taxes	156 907 596	163 612 092
Autres Charges	149 985 125	102 559 201
Frais de Personnel	1 341 985 675	1 373 027 937
Dotations aux Amortissements & Provisions	259 175 969	240 822 002
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 576 387 233	5 384 667 007
RESULTAT D'EXPLOITATION	955 424 254	1 316 136 055
Produits et Frais Financiers nets	(22 723 415)	(3 312 640)
H. A. O. Nets	(87 474 071)	(21 227 192)
RESULTAT AVANT IMPOT	845 226 768	1 291 596 223
Impôts sur les Bénéfices	328 988 024	467 638 815
RESULTAT NET SOCIAL	516 238 744	823 957 408

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Approbation du Rapport du Conseil d'Administration.
Approbation des Rapports des Commissaires sur les Comptes de l'Exercice Social clos le 31 Décembre 2000.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation du Bilan et des Comptes de l'Exercice Social arrêté au 31 Décembre 2000 ainsi que de la répartition des Bénéfices.

Fixation de la date de mise en paiement des Dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

Réélection de **Monsieur Claude BOURAYNE**, Administrateur sortant.

QUATRIEME RESOLUTION

Réélection de **Monsieur Vincent SERAIN**, Administrateur sortant.

CINQUIEME RESOLUTION

Réélection de **Monsieur Dominique ROGER**, Administrateur sortant.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation du montant de l'Indemnité de Fonction du Conseil d'Administration

SEPTIEME RESOLUTION

Approbation du Rapport Spécial prévu par la Loi en l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA sur la Société Anonyme.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour effectuer toutes formalités légales de dépôt et publicité.

EVOLUTION DU COURS DE L' ACTION

MOIS	TITRES ECHANGES	COURS DE L'ACTION	
		MAXI	MINI
janvier	1 817	7 555	7 200
février	1 643	7 400	6 900
mars	1 172	7 000	6 980
avril	838	6 980	6 250
mai	617	6 715	6 350
juin	1 108	6 350	6 305
juillet	765	6 305	6 000
août	469	6 345	6 305
septembre	380	6 375	5 995
octobre	382	5 990	5 685
novembre	1 322	5 900	5 500
décembre	206	5 700	5 495
TOTAL	10 719		